



Mairie de Nant

Place du Claux
12230 NANT

COMMUNE DE NANT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

3.Patrimoine / 3.6 Autres actes de gestion du domaine privé

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NANT

Séance du 15 janvier 2024

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 10

Votants : 13

Date de convocation : 09/01/2024

Date d'affichage : 09/01/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze janvier, à 18h, le Conseil municipal de Nant, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Richard FIOL, maire.

Étaient présents : Richard FIOL, Alain DELMAS, Anne-Marie FRENEHARD, Michel VERNHETTES, Paulette FOURNIER, Sabine THOMAS, Yvan BOUAT, Jean-Pierre CHARALAMBOS, Christian JULIAN, Magali COULET.

Étaient Représentés : Lionel CAYRON représenté Jean-Pierre CHARALAMBOS, Virginie GOVIGNON représentée par Paulette FOURNIER, Claude AROCAS représentée par Magali COULET.

Étaient Absents : Jean-François GALLIARD, Vanessa AUBELEAU.

Délibération n° 2024-04

Objet : Eglise Saint Pierre réévaluation du coût de l'opération

Suite au point effectué par l'architecte, maître d'œuvre dans cette opération, et suite à l'ouverture des plis et des négociations avec les entreprises, il y a lieu de revoir le montant de l'opération.

En effet, il avait été budgétisé un montant prévisionnel pour l'opération (travaux + MO) de 225 874.40€ HT/ 271 049.28€ TTC, le montant des travaux de l'opération s'élève après négociation à 411 593.30€ HT/ 493 911.96€ TTC auquel il faut rajouter 9 697€ HT/11 636.40€ TTC de MO.

Les subventions octroyées s'élèvent à :

DRAC 112 937.20€

Département de l'Aveyron 33 881€

Région Occitanie 33 881€

Les partenaires financiers, au vu de l'importance de l'augmentation du coût de l'opération, augmentation de 195 415.90€ HT, se sont engagés par mail à accorder des subventions complémentaires à hauteur de :

DRAC 97 707.95€ - 50% du coût supplémentaire

Département de l'Aveyron 39 083.18€ - 20% du coût supplémentaire

Région Occitanie 39 083.18€ - 20% du coût supplémentaire

Soit un total de subvention de 90% du coût supplémentaire de l'opération.

Restant à charge pour la totalité des travaux pour la Mairie de NANT 64 716.79€ HT / 77 660.15€ TTC (travaux et MO).

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide de :

- **D'accepter** le projet comme décrit ;
- **De contacter** les services préfectoraux afin d'obtenir une dérogation à la règle des 80% de subventions octroyées.

Le secrétaire de séance,
Alain DELMAS

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à NANT, le 15 janvier 2024

Le Maire,
Richard FIOL

